

2 Politique

Droits de l'Homme

La Commission nationale reçue au Sénat

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Le président de la Commission nationale des droits de l'Homme, Bertrand Homa Moussavou, à la tête d'une délégation a échangé avec la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou, et plusieurs de ses collègues membres du bureau de ladite institution. C'était hier au palais Omar Bongo Ondimba.



Photo : DR

Les membres du bureau du Sénat.



Photo : DR

Les deux parties immortalisant la rencontre.

LE Sénat, par le biais de sa présidente Lucie Milebou Aubusson Mboussou, entourée de plusieurs de ses collègues du bureau de cette Chambre du Parlement, a échangé, hier à son siège, avec une délégation de la Commission nationale des droits de l'Homme. Celle-ci était conduite par son président Bertrand Homa Mous-

savou. Cette rencontre, la première du genre, a permis aux deux parties d'évoquer les questions liées au droits de l'Homme au Gabon. Occasion pour Homa Moussavou de faire une présentation exhaustive de la structure qu'il dirige et informer ses hôtes des difficultés qu'elle rencontre dans l'ac-

complissement de ses missions, dont la principale est la protection et la promotion des droits de l'Homme dans notre pays. Vitrine du Gabon en la matière, cette commission reçoit les requêtes des citoyens au titre de la protection et elle fait des recommandations aux institutions. Sans oublier la

sensibilisation... Sur un tout autre aspect, le président de la Commission nationale des droits de l'Homme a informé le bureau du Sénat de son projet d'organiser une mission commune avec le Sénat au niveau de la prison centrale de Libreville. Cela afin d'avoir "un regard précis sur le traitement

réservé aux enfants, aux femmes et hommes dans ce milieu carcéral". Pour sa part, Mme Lucie Milebou Aubusson Mboussou a promis de ne ménager aucun effort pour interpellier le gouvernement quant au soutien à apporter à la Commission nationale des droits de l'Homme afin de lui permet-

tre de mieux remplir les missions qui lui sont assignées. Et, s'agissant du projet d'une mission commune à la prison centrale de Libreville, la présidente du Sénat a donné son accord pour y conduire une délégation des parlementaires de son institution. Reste maintenant à en déterminer la date.

**Journée de la femme dans le milieu carcéral
Matons et détenues formés aux Règles de Bangkok**

I.M'B
Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat, ministre de la Justice et des Droits humains, Gardes des Sceaux, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou a lancé, vendredi 17 avril dernier, à la Prison centrale de Libreville, les travaux de la session d'enseignement sur le respect de la dignité et des droits humains de la population féminine carcérale. En présence du chef du gouvernement, de Mme Simone Mensah, vice-présidente de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la famille, représentant la première dame du Gabon, et de M. Keita Ohashi, représentant résident du Fonds des Nations unies pour les populations. Et de nombreux autres partenaires.



Photo : DR

Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, était présent aux manifestations.

Cette formation s'inscrit dans le prolongement de deux autres activités portant sur le renforcement des capacités des magistrats, des Officiers de police judiciaire et des agents de la Sécurité pénitentiaire sur les méthodes de prévention et de lutte contre les vio-

lences faites aux femmes détenues, sur la connaissance de leurs droits. La présence de Mme Simone Mensah est une manière de réitérer l'inlassable engagement de la première dame en faveur des couches les plus fragiles.



Photo : DR

Le ministre d'Etat, ministre des Droits humains, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou.

Côté gouvernement, le plan sectoriel justice prévoit des actions de vulgarisation et de sensibilisation des citoyens sur leurs droits et devoirs. La question du respect des droits de la femme est une priorité du ministère de la Justice et des Droits humains. C'est pour

l'amélioration des conditions de vie de cette catégorie de la population que le gouvernement harmonise, actuellement, le droit domestique avec le droit international, en vue du renforcement de la législation nationale relative à la promotion et la protection

des droits humains de la femme au Gabon. Le ministère de la Justice s'emploie, au nom du gouvernement, à développer les capacités du personnel de la Sécurité pénitentiaire et des détenus dans la connaissance et la maîtrise des règles des Nations unies concernant le traitement des femmes détenues et les mesures non privatives de liberté pour les femmes délinquantes, adoptées en 2010, dites «Règles de Bangkok». S'agissant particulièrement des femmes détenues, le ministère a entamé un travail d'évaluation, au cas par cas, en vue de la régularisation de la situation pénale de chacune d'elles. A noter la présence, aux côtés du gouvernement, du Fonds des Nations unies pour la population et des autres agences du Système des Nations unies.

**Au terme de la rencontre entre le Premier ministre et les partenaires sociaux
Vers un nouveau modèle social gabonais ?**

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

EN rencontrant, mardi dernier, les partenaires sociaux, le chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, qui avait à ses côtés plusieurs membres de son équipe, a, sans nul doute, dressé les contours de ce qui pourrait s'apparenter "au nouveau modèle social gabonais". Un cadre de dialogue permanent et constructif au sein de l'administration qui, en amont de l'action gouvernementale, devra désor-

mais "favoriser l'anticipation et la négociation, au détriment de la confrontation". De manière concrète, au niveau interministériel, ce dialogue s'articulera autour du Premier ministre. Lequel, à travers des rapports sociaux transmis par des ministres sectoriels, aura une idée de la température du front social. Au niveau ministériel, chaque responsable de département ministériel rencontrera, une fois par trimestre, les partenaires sociaux. Au niveau intermédiaire, les secrétaires généraux et les directeurs centraux des ressources

humaines auront l'obligation d'échanger, une fois par mois, avec les partenaires sociaux sur les problématiques sociales. De là, on perçoit les avantages qui pourraient en découler : négociations, consensus, décripation des rapports entre les membres du gouvernement et les partenaires sociaux, fluidité des relations sociales. Avec, à la clé, l'apaisement du climat social, etc. Pour en arriver là, a indiqué le Premier ministre, chaque partie devra désormais jouer sa partition avec "responsabilité, courage et patriotisme tout en tenant un langage de vé-



Photo : F. Mombou

Vue partielle des partenaires sociaux, mardi dernier, à la rencontre avec le Premier ministre.

rité". Ce qui, soit dit en passant, suppose un véritable changement de paradigme de la part des différents ac-

teurs concernés. Vu que, par le passé, plusieurs syndicalistes ont été taxés, à tort ou à raison, de n'être

que des caisses de résonance de certaines formations politiques. Et le gouvernement d'être insensible et sourd aux revendications des travailleurs, en faisant preuve de condescendance vis-à-vis des partenaires sociaux. Quoiqu'il en soit, Julien Nkoghe Bekale semble inscrire son action dans une démarche participative, conscient de ce que les réformes portées par son équipe ne sauraient produire leurs effets sans l'adhésion pleine et entière des partenaires sociaux, "aiguillons du gouvernement".